

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les conseillers,

La proposition de la commission des finances est alléchante : oui, c'est vrai, quand je reçois la facture des impôts, je grimace et je me dis que j'aimerais en payer moins.

Cependant, je ne suis pas là pour penser à mes intérêts personnels, mais plutôt à ceux de la collectivité, en l'occurrence aux habitants de la commune de Cossonay.

Je suis là aussi pour soutenir l'organe exécutif de notre commune qui a comme rôle de développer et mettre en place des projets et d'avoir une vision à long terme pour Cossonay.

Je tiens à faire part de mes préoccupations en cette période de transition et de baisse de revenus pour la commune.

- En effet, ces dernières années, la commune a eu des rentrées financières exceptionnelles avec des droits de mutation.
- Une baisse des impôts cantonaux a été annoncée et des budgets fédéraux et cantonaux vont être supprimés.
- Il y aura des changements au niveau de la péréquation. Cossonay bénéficiera d'une aide transitoire dégressive durant 5 ans, puis devra trouver des budgets pour compenser ces pertes.

Est-ce bien raisonnable de baisser les impôts ?

BDO a eu une vision comptable sur laquelle on peut s'appuyer,

Cependant, quand on est à la tête d'une commune ou que l'on représente ses habitants, ne doit-on pas y ajouter une vision entrepreneuriale et humaine ?

Et de donner les moyens à la Municipalité de réaliser les projets, même si certains ont pris un peu de retard...

Et s'il y avait trop de rentrées d'argent dans les caisses... mille idées nous viennent en tête pour améliorer la qualité de vie des habitants de Cossonay :

- Rénover les infrastructures sportives de la zone en marche, y compris les buvettes
- Désherber le pourtour des Chavannes I et y planter des arbustes persistants
- Aménager les extérieurs de Chavannes II
- Créer des places de jeux
- Installer des bancs pour les seniors et des tables de pic-nic pour les élèves
- Ou une augmentation du fond à la durabilité qui sera plus profitable pour les habitants de Cossonay, plutôt que les quelques dizaines de francs économisés par mois à titre individuel.

Je suis donc favorable au maintien du taux d'imposition
Je soutiens le préavis de la Municipalité et je soutiens le rapport minoritaire

Anne Petermann / 7 octobre 2024